

Toutes les familles doivent recevoir le journal local. C'est un devoir.

Abonnement \$1.50 par Année

L'Echo du St-Maurice

La Cie de Publication du St-Maurice, Limitée, Prop.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

ELZ. DALLAIRE, Directeur.

Tarif des ANNONCES

1ère ins., 12c. la lg
2e ins., 7c. la lg.
mesure agate

Prix spéciaux
pour annonces à
long terme

Onzième Année

Avec le présent numéro l'«Echo du St-Maurice» entre dans sa onzième année d'existence.

Nous nous félicitons de n'avoir jusqu'ici failli à la tâche. Journal de combat, nous nous sommes tenus en autant que nous l'avons pu, sur la brèche, nous efforçant de nous tenir dans les limites de la plus stricte vérité et de la justice.

Dans les campagnes que nous avons menées, nous n'avons pu, cela se comprend, faire plaisir à tout le monde. Celui qui bataille, qui dénonce les imposteurs, qui cherche la disparition des éteignoirs se fait naturellement des ennemis. Du moment que l'on veut briser la vieille routine, on se heurte à un groupe toujours considérable qui se met en défense. C'est pourquoi, pour le plus grand bien de tous, il ne faut pas se laisser désarmer.

Mais le combat est encore plus sérieux, quand il s'agit de se débarrasser de la canaille dans le domaine administratif. Les exploiters, les saltimbanques, les faiseurs de tous calibres que nous retrouvons toujours à la base de tout projet, n'entendent pas qu'on les dérange et parfois on entend des hurlements de colère et des grincements de dents.

A ce moment il ne faut pas céder d'un pouce, car la crapule en prendrait avantage. Le boudier, l'homme sans conscience et rapace ressemble au serpent. Il en a l'astuce et la souplesse; et là où il se passe la tête, il se passe le corps.

C'est contre ces audacieux qu'il faut soutenir le combat et il est rude.

Si nous jetons un coup d'oeil en arrière, nous constatons que la tâche que nous avions assumée n'a pas été vaine.

Nous avons pris part à tous les mouvements d'intérêt public et nous avons combattu toutes les méthodes que nous croyions dangereuses.

Si le travail accompli devait être recommencé, nous ne changerions rien dans notre manière de procéder, si ce n'est que de légers détails.

Nous souhaitons que notre tâche soit bien comprise et que les citoyens bien pensants de nos villes nous accordent l'aide nécessaire à la continuation de ce travail souvent ingrat.

Soyons Prêts

Elections générales Fédérales

Sous le titre: «Soyons Prêts», le «Progrès de Hull», journal appartenant au Dr Fontaine, député libéral à la Chambre des Communes, publie l'article que voici et qui indique bien dans l'opinion de son auteur que nous sommes à la veille d'un appel au peuple.

Comme les rhumatisants sentent le mauvais temps, des heures, des jours, des semaines à l'avance, on peut dire que le politicien qui se tient au courant de la politique sent les élections des semaines et des mois à l'avance. Il y a de bonnes raisons pour que le gouvernement fasse un appel au peuple cette année, et à bonne heure. Ce n'est pas poser au prophète que de dire que nous allons avoir des élections générales prochainement.

Si on examine certaines raisons de surface, — on constate que le gouvernement doit remplir plusieurs importantes fonctions publiques, au Sénat, sur diverses commissions, sur le banc et tout le monde sait que plusieurs députés actuels sont candidats à ces fonctions. Faire ces nominations, c'est créer autant de vides dans les rangs de la députation. Inévitablement, plusieurs députés seront nommés à ces postes et il faudra tenir des élections.

Plusieurs ministres du gouvernement King désirent prendre leur retraite pour des raisons personnelles, pour des raisons de santé, pour des raisons de stratégie politique. Il faudra faire des élections partielles pour remplir ces vides.

C'est l'habitude, au Canada, de tenir des élections générales tous les quatre ans ou lorsque le gouvernement a besoin de consulter le peuple sur un projet important. Le temps est venu pour le gouvernement King de rendre ses comptes. Le Premier Ministre peut se présenter devant l'électorat avec un bilan magnifique, des oeuvres abondantes et variées. Il a diminué les dépenses contrôlables. Il a diminué les impôts. Il a fait disparaître quelques-unes des difficultés qui entravaient l'industrie et le Commerce. Il a ouvert de nouveaux marchés. Il a sensiblement amélioré la situation des chemins de fer. Il a surtout sapé à sa base l'esprit de classe, l'esprit régionaliste qui a si profondément divisé les Canadiens depuis la guerre. Le Premier Ministre et tous les membres de son Cabinet se sont efforcés de développer un esprit national, sain, éclairé, vigoureux, agissant comme contrepois à la propagande sectionnelle et régionaliste.

Le gouvernement est prêt.
Le public attend les élections à brève échéance.
Les libéraux sont prêts.

A la mémoire de nos Soldats

Ce que nous devons faire

Dans la plupart des villes du continent, on a élevé à la mémoire des soldats de la Grande Guerre, morts au champ d'honneur des monuments qui rediront aux générations futures le sublime sacrifice de nos enfants sur l'autel de la Patrie en danger.

Toutes les villes de quelque importance semblent avoir eu à coeur le culte du souvenir.

Et c'est bien fait. C'est pour chaque pays, la dette de la Patrie reconnaissante.

Les années d'après-guerre ont été bien dures à passer. Nous avons eu à faire face pour rencontrer notre énorme dette,

de terribles problèmes à résoudre. Mais nous avons réussi à traverser cette crise tant bien que mal, écrasés presque sous le poids de la victoire.

Imaginez le désastre si nos armées avaient été vaincues. Elles ne l'ont pas été et pourquoi? Parce que nous avons eu assez de soldats qui ont sacrifié leur vie. Leur sang versé a amené la victoire sous nos drapeaux.

Et au lieu de l'esclavage et de la misère, ils nous ont conquis le bien-être et la liberté.

La dette que nous avons contractée envers ces héros d'une grande épopée, ne peut s'acquitter avec de l'or, mais à leur mémoire nous devons offrir quelque chose de plus tangible qui sera pour nos enfants une leçon d'histoire de tous les jours.

Nous ne devons pas oublier les jours d'angoisses que nous avons vécus et que nous avons rachetés au prix du sang de ceux qui sont morts dans l'affreuse mêlée.

Notre ville est riche et prospère. Elle n'a pas le droit de laisser ses morts dans l'oubli. Il y a sept ans que nos derniers soldats ont été fauchés par la mitraille ennemie. Il est temps plus que jamais que nous fassions quelque chose pour nos chers disparus. Un plus long retard dans l'accomplissement de cet impérieux devoir, ferait croire que nous avons oublié, que l'égoïsme est le fond de notre nature.

Il n'en est pas ainsi, nous le savons, mais c'est par négligence si le mouvement n'est pas encore parti, si notre dette aux soldats morts n'est pas encore acquittée.

Nous nous permettons de soumettre la question à nos autorités municipales en les priant de vouloir, sans plus de retard, prendre les mesures pour assurer l'édification d'un monument qui serait dévoilé à l'automne, au jour de l'Armistice par exemple.

Un comité devrait être incessamment formé pour s'occuper de la chose, de concert avec les autorités municipales, et préparer de grandes fêtes pour cette occasion que nous pourrions appeler la «Fête du Souvenir».

Le Règlement est approuvée

Le Canadian Carborundum jouira d'une commutation de taxes

Le règlement de commutation de taxes pour le Canadian Carborundum a été soumis aux électeurs-proprétaires de cette ville lundi et mardi et a été approuvé presque à l'unanimité.

Un seul contribuable a voté contre. C'est dire que ce règlement rencontre bien l'approbation générale.

Nous en sommes heureux, car nous ne ferons jamais trop, dans la mesure du possible et de ce qui est raisonnable pour encourager les industriels à s'établir chez nous ou à augmenter les usines de ceux qui y sont déjà établis.

Nous avons confiance que d'ici à peu de temps le Canadian Carborundum agrandira son établissement et les avantages qui ont été demandés par cette compagnie indiquent bien qu'elle étudie d'importants projets pour l'avenir.

Le conseil a bien fait de soumettre leur demande au peuple et nous félicitons nos concitoyens pour le bel ensemble qu'ils ont montré en accédant aux demandes de la Compagnie.

Achetons chez-nous

Restons chez nous. Plaçons chez nous

C'est de Vancouver que nous est venue cette formule qui résume à elle seule tout l'argumentation que l'on peut apporter en faveur de l'achat chez nous:

«La piastre qui rapporte le plus est celle qui est dépensée chez nous».

Chaque piastre dépensée dans notre localité, dans notre district, dans notre province, dans notre pays constitue autant de leviers qui nous aideront à nous placer au rang qui nous appartient dans ce coin de terre où la Providence a semé si abondamment les richesses naturelles pour les exploiter.

Le capital de nos compatriotes s'est affirmé depuis quelques années, mais il serait encore plus puissant, plus bienfaisant pour les nôtres si plusieurs d'entre nous n'en avaient pas dilapidé une partie si considérable en le plaçant dans les institutions étrangères, sur des valeurs purement spéculatives, ou dans des entreprises hasardeuses pour ne pas dire louches.

Que de millions ont été ainsi semés aux quatre vents, sans espérance de retours même lointains, pour le seul bénéfice de l'étranger. Que de millions nous avons jetés en pâture aux filibustiers de la finance qui sont à jamais perdus pour le commerce et l'industrie de notre province, pour l'affermissement de nos institutions de crédit. Si seulement une partie de ces sommes énormes placées à fonds perdus par l'épargne canadienne-française avait plutôt pris le chemin de nos industries, de notre commerce, de nos institutions financières, il est plus que probable que l'exode de nos vers les centres industriels de la Nouvelle-Angleterre ne se seraient pas produits. L'expatriation de nos capitaux a amené l'expatriation de nos compatriotes.

Si les millions que nous avons envoyés et que nous envoyons encore en dehors de notre pays avaient été dépensés chez nous notre commerce serait plus florissant, plus prospère, et cette prospérité rejoindrait incontestablement sur tout le monde.

Chaque fois que nous commandons à l'étranger des articles que nous pouvons nous procurer chez nous, chaque fois que nous favorisons des institutions étrangères quand nous pouvons effectuer les mêmes conditions, par l'intermédiaire de nos maisons de banques, nous commettons un crime national, un suicide national dont les conséquences se feront sentir tôt ou tard, et plus tôt que tard, et nous préparons inconsciemment si ce n'est sciemment de lourdes chaînes pour l'esclavage de nos enfants.

Pourquoi n'avons-nous pas toujours présent à l'esprit cette formule concrète avec laquelle nous avons commencé cet article: «La piastre qui rapporte le plus est celle qui reste chez nous».

«The dollar that ages the farthest stays at home».

Nous devons être optimistes, nous devons avoir l'orgueil de notre race, nous devons avoir confiance dans nos institutions

et nous devons par dessus tout et toujours donner la préférence aux nôtres. Pourquoi les Juifs réussissent-ils partout où ils se plantent? C'est parce qu'ils se tiennent, c'est parce qu'ils s'encouragent mutuellement de toutes façons. C'est cet esprit d'union qui leur permet de s'établir dans nos centres exclusivement canadiens-français. Vous ne voyez jamais un Juif acheter une automobile Ford, parce que le grand fabricant combat violemment les israélites dans son journal de *Dearborn Independent*. Le mot d'ordre est donné dans le monde entier.

Pourquoi n'aurions-nous pas, nous, Canadiens-français, notre mot d'ordre, notre cri de ralliement?

Nous avons bien, ici et là, surtout dans nos démonstrations nationales, des appels vibrants qui soulèvent des applaudissements frénétiques, mais la fête passée nous recommençons à nous suicider, à nous couper la gorge les uns les autres. Le lendemain de la St-Jean-Baptiste, nous enverrons des commandes à l'étranger, nous placerons nos fonds entre les mains de gens qui nous sont hostiles, entre des mains ennemies qui s'en serviront pour nous combattre dans tous les domaines.

Nous devons songer aux conséquences funestes qui résultent de notre imprévoyance sous ce rapport, nous devons nous rappeler sans cesse que «charité bien ordonnée commence chez soi».

M. Blondin dans le Deuil

Nous offrons à l'honorable M. Blondin nos plus sincères sympathies à l'occasion de la mort de sa vieille mère, décédée la semaine dernière à St-François du Lac.

Les funérailles ont eu lieu au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis.

Commissaire

M. Art. Surprenant, le nouvel échelon de la ville de Grand-Mère a été élu sans opposition membre de la Commission Scolaire, en remplacement de M. B. J. Gérin, sortant de charge.

Le Chautauqua

Les représentations données ont été un succès.

L'Association du Chautauqua qui a donné une semaine d'événements artistiques à Grand-Mère, a levé sa tente ce matin et a quitté la ville, laissant derrière elle un excellent souvenir.

C'est une heureuse idée qu'ont eu un groupe de citoyens de la ville de s'assurer la visite de Chautauqua.

Pendant les douze représentations, rien de répréhensible n'a été signalé. L'on a donné de fort beaux concerts, de superbes conférences, des comédies qui ont beaucoup amusé la foule qui, chaque soir, se pressait dans la vaste tente.

Chautauqua est une très belle institution. Elle mérite l'encouragement qui lui a été donné. Avec cette semaine de représentations variées au cours des vacances, la population n'en a pas besoin d'avantage et l'on devrait refuser l'entrée de nos villes à toutes les organisations de saltimbanques qui viennent plumer nos concitoyens régulièrement chaque été.

Le succès du Chautauqua nous assurera, espérons-le, sa visite tous les ans.

Feu Nap. Caron

Nous avons appris avec regrets la mort soudaine de M. Nap. Caron, marchand de St-Louis-de-France.

M. Caron a succombé en quelques heures de maladie au milieu d'atroces souffrances.

Cette mort entourée de mystère a été le sujet d'une foule de commentaires qui ont nécessité une enquête et l'autopsie qui a été faite par le Dr Derome, médecin légiste officiel.

Le résultat de cette enquête n'est pas encore connu.

Les funérailles du défunt ont eu lieu lundi matin.

Succès en Musique

Aux derniers examens de piano du «Dominion College of Music» les élèves de Mlle Beaudoin, professeur de piano, ont obtenu

avec succès les diplômes suivants:

Classe intermédiaire, avec mention honorable, Mlle Agnès Johansen.

Classe senior, avec distinction, Mlle Annette Descoteaux.

Classe supérieure, avec distinction, Mlle Marthe Leveseur.

Classe agrégée, avec grande distinction, Mlle Alberte Beaudoin.

A cette dernière, les examinateurs ont donné, une médaille d'or du conservatoire.

Félicitations aux élèves et au professeur Mlle A. Beaudoin.

Nos Zouaves

Ils assistent à la réunion de Coaticook

Notre corps de zouaves est parti samedi matin pour Coaticook, en autobus, afin d'assister à la Convention annuelle. Le voyage s'est fait sous les plus heureuses auspices et la réception qui leur a été faite a été toute fraternelle.

Il a été décidé que la prochaine convention des 22 compagnies de la province aurait lieu l'an prochain à Grand-Mère.

Nos zouaves sont revenus lundi soir enchantés de leur voyage, qui a été agréable sous tous les rapports.

La Population de l'Allemagne

Elle augmente d'un demi-million par année.

Le nombre des naissances allemandes a été, en 1924, de 1,265,542, celui des décès de 769,664. L'excédent des naissances sur les décès, qui n'a été en France que de 72,216, a donc été en Allemagne de 508,878, supérieur de plus de 76,000 à l'excédent de l'année précédente.

L'Alliance nationale pour l'accroissement de la population française, qui communique ces chiffres recueillis à Berlin, signale que non seulement le taux de la mortalité ne cesse de diminuer en Allemagne, mais encore que le taux de la natalité a recommencé à accroître fortement depuis six mois par suite de l'amélioration de la situation économique.

Il est à prévoir, dès à présent, que le nombre des naissances allemandes sera, en 1925, très supérieur à ce qu'il a été en 1924.

LOI DE FAILLITE

Canada, Province de Québec, District des Trois-Rivières. Dans l'affaire de:

FERNANDO LANGLOIS Grand-Mère Qué.

Cédant Autorisé.

Avis est présentement donné, que le soussigné, syndic autorisé au bien de la dite faillite, procédera à vendre à l'enchère publique, au plus haut et dernier enchérisseur, la balance des comptes recevables en l'affaire sus-dite, mercredi le 22 juillet 1925, à 2 heures de l'après-midi, au bureau de MM. Paquet & Lalonde, Edifice Banque Canadienne Nationale à Grand-Mère. Conditions: Argent comptant.

Pour informations, s'adresser à MM. Paquet & Lalonde à Grand-Mère.

Grand-Mère ce 6 juillet 1925.

J. H. O. HELLERT, Syndic.

La Banque Provinciale du Canada

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

CAPITAL AUTORISÉ \$5,000,000
CAPITAL PAYÉ ET RÉSERVE \$4,500,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Prés.: L'Hon. Sir H. Laporte, C.P., président «Laporte-Martin Limitée»; président «Société d'Administration Générale»; vice-président «Crédit Foncier Franco-Canadien».

Vice-Prés.: M. W.-F. CARSLY, Montréal.

Vice-Prés.: M. Tancrede Bienvenu, Administrateur Lake of the Woods Milling Co.; administrateur «Crédit Foncier Franco-Canadien»; administrateur local «Guardian Assurance Co. Ltd».

M. G.-M. BOSWORTH, Président «Can. Pacific Steamships Limited».

L'hon. N. Garneau, C.L. Québec, Président «Les Prévoyants du Canada».

M. Emilien DAoust, Président «Librairie Beauchemin Limitée»; président «Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal»; commissaire du Port de Montréal.

M. S.-J.-B. ROLLAND, Président «Compagnie de Papier Rolland Limitée».

Bureau de Contrôle pour le Département d'Épargne

(Commissaires-Censeurs)
Président: L'Hon. N. PERODÉAU, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

Vice-Président: L'hon. E. L. PA-TENAUDE, C.P., M.P.P., Administrateur de l'Alliance Nationale. Administrateur de l'Université de Montréal.

L'hon. PAUL TOURIGNY, C.L., Membre du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec; président «Victoria Clothing Limited», Victoriaville, P. Q.

Bureau-Chef

Directeur-Général: TANCREDE BIENVENU
C. A. ROY, ass't. direct.-général. L. F. PHILIE, Ass't direct.-général
J. A. TURCOT, Secrétaire. J. E. ST-ANDRE, Inspecteur-en-chef pro-temp

350 Succursales et sous-agences dans les provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard

JULES R. DUGAL, Gérant à Shawinigan Falls

Comment notre Race a survécu

Discours de M. A. E. Guillemette, à la St-Jean Baptiste

Monsieur le Maire,

Monsieur le Curé,

Mesdames et Messieurs.

Depuis longtemps les Canadiens-Français fêtent la St-Jean-Baptiste, mais pour relever l'éclat de cette fête éminemment nationale il nous manquait quelque chose. Aujourd'hui, nous pouvons lever la tête et fêter dignement notre patron. Par un acte de la Législature de Québec, la St-Jean-Baptiste est devenue fête légale. C'est le digne couronnement de nos luttes pour notre survivance. Si notre peuple vit encore, nous le devons sans doute à notre esprit d'unité, mais surtout aux luttes qu'entreprirent nos pères.

En ce beau jour, Canadiens-Français, je crois que ce serait un moyen de raviver notre patriotisme que de vous entretenir de ces luttes auxquelles nous devons notre survivance.

Les luttes pour certains peuples, c'est la splendeur, la force, la gloire. Mais pour nous Canadiens-Français c'est le rappel glorieux de la découverte de notre sol par un catholique et un Français, c'est l'évocation de ces luttes d'un poignée de héros contre des armées nombreuses, de ces privations d'où devait sortir le peuple fort que nous formons maintenant. Nos luttes, c'est à elles que nous devons la conservation de cette chaîne de traditions implantées sur le sol du Canada par les Bretons et les Normands qui furent nos pères et les fondateurs de l'œuvre que nous continuons aujourd'hui. Ce sont ces exemples de fidélité au Christ et au drapeau malgré tout, ces exemples de bravoure et de renoncement à soi-même, ces leçons de patriotisme et de foi que nous redit l'histoire.

Ces luttes nous devons les connaître afin de continuer avec succès la tâche parfois difficile mais si belle que nous ont laissée nos

pères et pour ne pas laisser se perdre le glorieux patrimoine dont nous leur sommes redevables.

Depuis Jacques Cartier, envoyé par une parole chrétienne et royale, notre race malgré des luttes sans trêve n'a cessé de grandir sous l'oeil de Dieu qui l'a toujours manifestement protégé. Champlain, établi à Québec depuis quelques années, avait à peine commencé l'évangélisation du pays que déjà les Anglais venaient attaquer cette possession française. Rétabli dans ses droits en 1632, Champlain devint au Canada et commença à pousser la colonisation jusqu'à pratiquement nulle. Cependant il dut suivre bientôt ses nouveaux alliés sur le sentier de la guerre et entreprendre lui-même de nouvelles campagnes pour sauvegarder ses postes nouvellement établis, car les Iroquois poussés par les Anglais et secondés par eux attaquaient sans relâche les établissements français. Ces deux mots: Anglais et Iroquois résument toutes les guerres et toutes les craintes des habitants de la Nouvelle France.

Abandonné de la France officielle, le Canada dut pourvoir continuellement à sa subsistance au milieu d'agressions incessantes de la part d'ennemis nombreux. Arrive la guerre de sept ans, Français et Anglais s'attaquent avec plus de fureur encore car on prévoit le dénouement fatal. La Nouvelle-France délaissée par Louis XV n'avait plus rien; cependant le patriotisme des colons encourage par le clergé sut tenir tête aux ennemis envahisseurs. Pendant 15 ans, on voit cette poignée de héros sauvegarder l'honneur du drapeau fleurdéliné, délaissé par les Français eux-mêmes. Vaillamment ils tiennent tête aux ennemis, ils combattent jusqu'à l'épuisement final avec des sursauts de force,

d'énergie de plus en plus faibles. Après quelques victoires, et notamment à Carillon, Montcalm, malgré sa bravoure et son habileté, malgré le courage de ses lieutenants, ne peut tenir tête aux armées anglaises. Acculé à Québec en 1759, il mourut victime de sa bravoure et du devoir abandonné de la Mère-Patrie.

La France céda le Canada à l'Angleterre en 1763. Les notes après s'être battus pendant 100 ans n'en pouvaient plus. Cependant ils sont sortis de ces luttes confiants en Dieu et dans l'expérience acquise dans la douleur et l'oubli de soi-même. Ils sont sortis de ces luttes affaiblis, mais indomptables ce courage et d'énergie prêts à faire face au vainqueur.

Epuisés par les luttes constantes contre les Anglais et les Iroquois beaucoup plus forts qu'eux nos pères étaient sans ressources et privés de tout secours. Les capitaines manquaient, tout enfin était bouleversé et normalement nous étions appelés à disparaître. Allions-nous nous endormir dans une stérile abatement ?

Non ! Dieu en avait décidé autrement. Secondés par la ténacité et l'activité besogneuse qu'ils tenaient des Bretons et des Normands leurs ancêtres, nos pères se mirent à l'œuvre. Si le drapeau fleurdéliné ne flottait plus au-dessus de leurs têtes, il leur restait la croix qui les protégeait de son ombre tutélaire. Après avoir été nomades pendant dix ans, errant çà et là la carabine à l'épaule, nos pères redevinrent agriculteurs. Ils s'installèrent d'un conquérant dont ils ne comprenaient ni les usages ni la langue. Groupés autour du clergé, ils s'organiseront lentement mais sûrement pour faire face aux luttes d'un nouveau genre qu'ils devaient affronter.

Formés dans des séminaires fondés grâce à la générosité du clergé, les jeunes canadiens d'alors sont mis en contact avec les idées et les problèmes nouveaux qu'ils auront à résoudre. Ainsi préparés par la prière et l'étude, nos pères envoient leurs représentants au parlement. Leurs délégués y entrent bien décidés à se faire les champions de nos droits, bien résolus à vaincre. La belle langue que nous parlons tous, la formation française et

classique de notre peuple témoignent de leur victoire sur un peuple au solide bon sens politique et doués d'un remarquable esprit d'initiative, nos députés s'assouplirent vite à la politique onduoyante de l'Anglais. Il y eut l'abord des tâtonnements: on cherchait une forme de gouvernement équitable qui pourrait sauvegarder les intérêts des Canadiens mais après ces errements inévitables pour tout peuple qui commence une vie politique nos députés se tracèrent une voie qu'ils n'abandonnèrent plus.

En feuilletant l'histoire, on remarque deux grandes phases dans les luttes politiques que nos pères eurent à entreprendre: l'une pour l'obtention du gouvernement responsable, l'autre pour la sauvegarde de nos droits naturels. Nous étudierons les luttes qui se livrèrent autour de notre parler, car de nos jours encore c'est notre langue qui est le plus en danger.

Au commencement, ce fut l'oppression du fort contre le vaincu à qui des lois équivoques enlevaient tout moyen de défense. Si l'on veut avoir une idée des luttes que durent entreprendre nos pères pour la conservation de notre idiome national, nous n'avons qu'à jeter un coup d'oeil en Ontario ou au Manitoba, nous n'avons qu'à lire cet inique règlement 17 que des hommes qui demandent la bonne entente ont osé édifier. On y retrouve toute l'astuce du politicien anglais du 18ème siècle qui par des formules en apparence bienveillantes compromettaient l'existence de la langue et par là de la religion de tout un peuple.

En 1774 l'acte de Québec ratifiant la capitulation de Québec et celle de Montréal permettait aux Canadiens de jouir de leurs propriétés et de leurs biens avec les coutumes et usages qui s'y rattachent, ainsi que de tous les autres droits civils. Parmi ces usages que nous réclamions alors, en était-il un auquel nous tenions plus fortement qu'à celui de continuer à parler cette

belle langue qu'enfants nous bégayions sur les genoux de nos mères. Et maintenant on persécutait les français. Et maintenant osait-on nous soutenir qu'on ne peut être un fidèle et loyal sujet de sa Majesté Britannique tout en parlant français ? Les faits sont là. Quels furent donc ceux qui lors de la guerre de l'indépendance, qui lors de la guerre de 1812 soutinrent l'honneur du drapeau anglais. Ce furent nos pères qui coururent aux armes dès le premier appel de Carleton en 1775 pour garder à l'Angleterre un pays où elle les opprimait. En 1813, ce furent encore nos pères qui, sous le commandement du vaillant de Salaberry, repoussèrent les Américains à Châteauguay. Cependant Dieu sait toutes les promesses d'indépendance que les Américains faisaient miroiter aux yeux de nos pères quand du côté de l'Angleterre on ne prévoyait que luttes et privations. Ne sont-ce pas là des preuves irréfutables de fidélité à l'Angleterre et pourtant nos pères parlaient français.

C'est en voulant arracher à nos pères leur langue et des droits légitimes que les Anglais ont rendu inévitables les troubles de 37 et 38 et tant de luttes parlementaires depuis. Lors de la réunion de la première chambre canadienne, les députés anglais au nombre de 16 contre 34 Canadiens osaient demander l'usage de la langue anglaise dans les débats de la Chambre. Papineau incarnant les aspirations de sa race eut l'honneur de défendre la langue; il le fit avec une force et un entrainement qui confondit les Anglais. Les débats de la Chambre eurent lieu dans les deux langues et malgré nos maîtres de 1791 à 1841 la langue française fut reconnue.

En 1841 l'acte d'Union unissait le Haut et le Bas-Canada. L'article 41 de cet acte d'Union supprimait la langue française du Parlement. Dès la première session Lafontaine, obligé d'aller se faire élire dans un comté anglais pour échapper aux poursuites

de Lord Durham (gouverneur) fait son discours en français à la grande indignation des Tories. Devant cette fière attitude les Anglais durent céder et le français fut toléré. Enfin devant les représentations des Canadiens de 1844, le président de la Chambre M. B. D. Papineau un malheureux transfuge se résout à présenter une adresse au roi en français demandant l'abolition de l'article 41. Devant cette volonté le Parlement Impérial le 8 août 1848 se résout enfin à supprimer l'article 41. Depuis cette date le français fut sur un pied d'égalité avec la langue anglaise. C'était là une première et splendide victoire prélude du triomphe de 1862. La Confédération proclamée le 1er juillet 1862 reconnaissait enfin tous nos droits. Remercions nos

pères. Messieurs, nous sommes les descendants de ceux qui ont épuisé leur énergie dans ces luttes grandioses. "Bon sang ne peut mentir" dit-on; rappelons-nous donc de qui nous sommes les fils et trempons nos âmes à la source vive du patriotisme pour affronter courageusement les luttes terribles peut-être que nous réserve l'avenir. Par tous les soins que nous apportons à notre conservation Dieu nous a montré qu'il voulait faire de nous un peuple privilégié, d'une mission à remplir. Accomplissons donc bravement notre devoir et sachons nous montrer à la hauteur de notre rôle en défendant notre langue et par là notre religion; c'est ainsi que nous demeurons un peuple fort uni par le sang mais surtout par la foi.

Satisfaction Garantie

CAFÉ "VICTORIA"

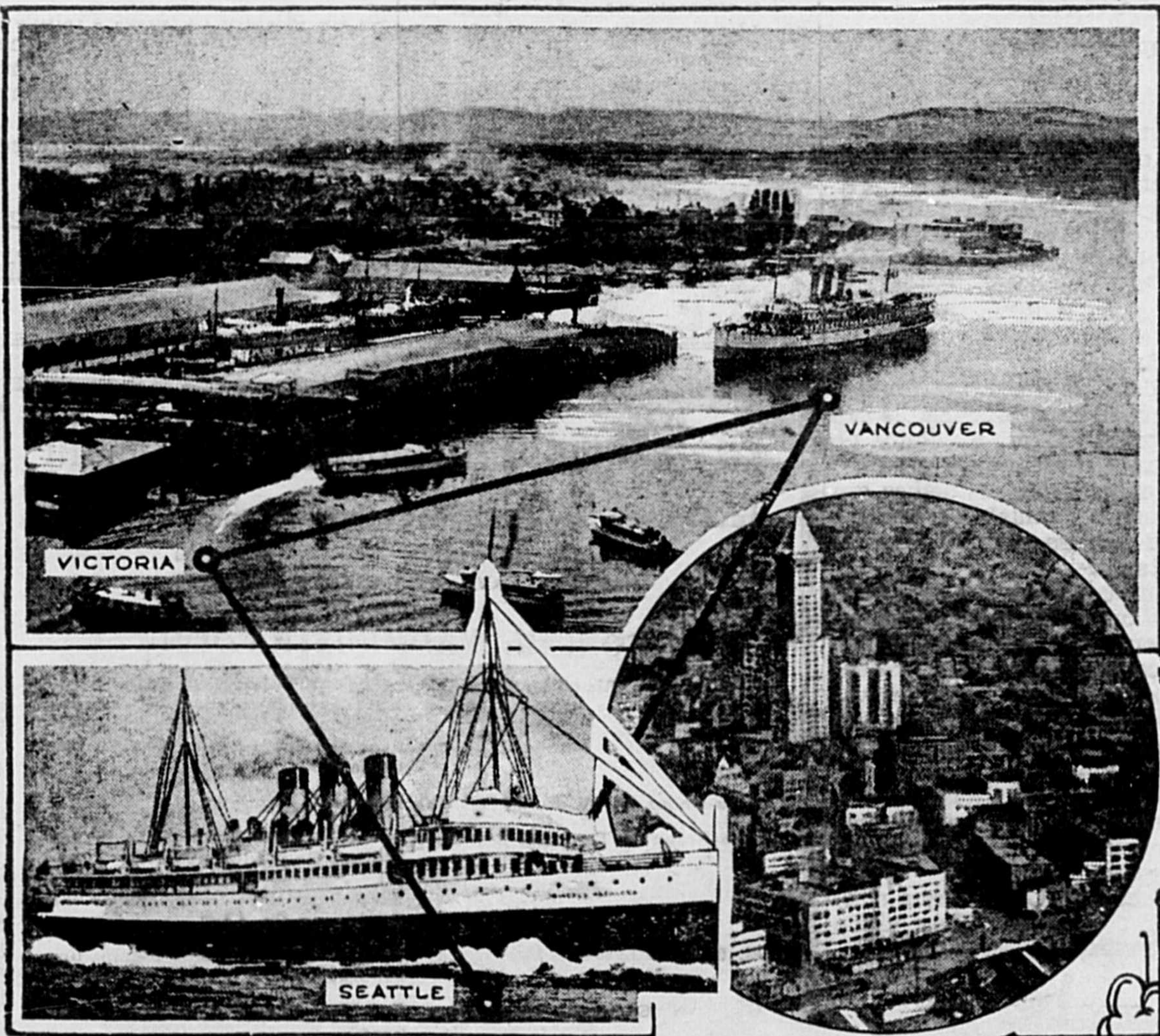
Grillé à point,
Moulu à point,
D'un goût exquis,

Un des
Fameux produits "Victoria"

LAPORTE-MARTIN LIMITEE
MONTREAL et OTTAWA

LISEZ TOUS
L'Echo du St-Maurice

La Route en Triangle VICTORIA - VANCOUVER - SEATTLE



TROIS centres d'une grande importance constituent pour les touristes qui visitent la Côte du Pacifique une attraction peu ordinaire. Ce sont les villes de Vancouver, Victoria et Seattle, efficacement desservies par l'excellent service de navigation du Pacifique Canadien auquel celui-ci a récemment ajouté deux nouveaux vapeurs: le "Princess Marguerite" et le "Princess Kathleen".

Vancouver — Vancouver, terminus du réseau transcontinental du Pacifique Canadien et de ses lignes maritimes transpacifiques, est la métropole commerciale de la Colombie-Britannique. C'est une ville prospère et progressive, qui possède un des plus beaux ports du monde, faisant face à une magnifique chaîne de montagnes. Deux pics altiers ayant la forme de deux lions couchés, se dressent dans le ciel en face de la ville et dominent le paysage tout entier. Vancouver, grâce à son climat doux et régulier, est très fréquentée par les touristes toute l'année durant. Ses plages splendides, ses parcs verdoyants, ses routes propres, ses rues bien pavées et ses superbes édifices en font une ville d'un intérêt plus qu'ordinaire.

Vancouver est un port de mer important et la base des services de navigation du Pacifique Canadien en cette partie du monde. Les vapeurs "Princess" de cette compagnie, assurent un excellent service avec Victoria, Seattle, la partie nord de la Colombie et l'Alaska. Les paquebots "Empress" traversent l'Océan Pacifique et se rendent au Japon, en Chine et aux Philippines.

Vancouver s'est transformée complètement depuis quarante ans. Cette ville est devenue le centre de nombreuses industries, dont celles du bois, des mines et de la construction des navires ne sont pas les moindres. Les Orientaux y sont nombreux, et le commerce avec la Chine et le Japon y a pris des proportions considérables.

Victoria — Victoria, capitale de la Colombie-Britannique, est située au sud-est de l'île Vancouver. C'est une ville privilégiée sous bien des rapports. Elle est, hiver comme été, le paradis des touristes qui cherchent un ciel

clément. Ville aristocratique par excellence, elle se distingue par ses boulevards, ses parcs, ses jardins, sa flore presque tropicale, ses plages et ses beaux édifices parlementaires. Victoria est plutôt une ville résidentielle qu'industrielle. C'est vraiment l'un de ces endroits dont on peut dire que l'on aimerait à y vivre le reste de ses jours.

Le Pacifique Canadien y possède un hôtel superbe, l'"Empress"; c'est le plus à l'ouest de sa série d'hôtels canadiens. Il se dresse à proximité des édifices parlementaires, face à la rade. Le touriste y trouve confort et service parfaits, empressement, cordialité, cuisine excellente et larges horizons.

Les édifices parlementaires de Victoria, qui regardent le port intérieur, sont classés parmi les plus beaux de l'Amérique. Le musée provincial se dresse tout à côté. Il est riche en échantillons d'histoire naturelle, en bois de toutes sortes, en spécimens de l'art des Indiens de la Côte et en documents préhistoriques. La bibliothèque renferme des ouvrages d'une valeur exceptionnelle.

Seattle — Les vapeurs du Pacifique-Canadien qui font le service sur la route dite "en triangle", à cause de la position géographique des villes de Vancouver, Victoria et Seattle qui en constituent les angles, permettent de se rendre facilement de Vancouver à Seattle, le centre le plus considérable de l'état de Washington et l'un des plus joliment situés de toute la côte du Pacifique.

Seattle est construite en amphithéâtre sur les bords du Puget Sound, au sein d'une région d'une grande beauté naturelle. C'est une cité d'une belle tenue, avec de toutes grandes avenues, de jolis parcs et des quartiers résidentiels très chics. Son port, l'un des plus importants des Etats-Unis, peut recevoir les plus gros navires qui sillonnent les mers.

D'excellentes routes d'auto rayonnent autour de Seattle et permettent de faire dans la région, les plus intéressantes promenades.



Le Bilan Moral de la Province de Québec

En combattant l'alcoolisme par une loi de tempérance la province voit diminuer sa criminalité

C'EST comme mesure de tempérance, comme solution à un problème social de première importance que la Commission des Liqueurs a été établie et c'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour l'apprécier.

Il y a quatre ans, dans les 15 plus grandes villes de la province, les tribunaux correctionnels ont enregistré 9,691 arrestations pour ivresse. En 1923, trois ans seulement après la mise en opération de la Loi des Liqueurs, le nombre est tombé à 6,462.

"Le système de vente des liqueurs et du vin par une commission du gouvernement de Québec, la réglementation de la vente de la bière dans les endroits publics et celle de la vente de la bière et du vin dans les hôtels dénote un peuple intelligent qui a résolu pour le mieux une question d'intérêt public", disait un journal de New York le 31 janvier 1924. "La tempérance dans les lois a amené la tempérance dans les moeurs. Québec est une province sobre, on peut facilement le constater."

Les statistiques judiciaires indiquent dans la province de Québec une diminution étonnante dans l'abus des boissons enivrantes depuis 1921.

Dans les provinces comme dans tous les pays où la prohibition est en vigueur, les autorités sont loin de faire d'aussi encourageantes constatations que celles qui nous sont révélées chez nous depuis quatre ans.

"Notre intempérance législative," disait encore le journal de New York cité plus haut, "provoque la violence, la corruption, le crime organisé, les meurtres, le péril pour la santé des nationaux et de nouveaux dangers pour la jeunesse et l'âge mûr."

Les statistiques encore incomplètes de la 4e année d'existence de la Commission des Liqueurs de Québec démontreront de nouveaux progrès vers la tempérance.

Une surveillance toujours plus active, une mise en opération dirigée avec un soin extrême et la poursuite sans pitié des violateurs de la loi produiront chaque année de bienfaisants résultats et augmenteront encore la renommée enviable de sobriété et de modération que la Loi des Liqueurs a assurée à notre province.

Aucune province du Dominion ne peut comparer ses progrès vers la tempérance avec ceux de la province de Québec.

Tableau indiquant le nombres des arrestations pour ivresse dans 15 des principales villes de la province de Québec en 1921 (année de la création de la Loi des Liqueurs) et en 1923.

Les statistiques complètes de 1924 pour la ville de Montréal représentent 1218 arrestations seulement contre un total de 6363 en 1921.

Villes	1921	1923
Montréal	6,363	3,761
Québec	875	833
Verdun	56	28
Hull	1,144	876
Sherbrooke	374	383
Trois-Rivières	375	213
Westmount	26	28
Lachine	84	34
Outremont	21	26
St-Hyacinthe	72	61
Shawinigan	131	103
Valleyfield	28	15
Rivière du Loup	39	32
Grand'Mère	94	31
Longueuil	9	8
Total	9,691	6,462

Les Accidents d'Automobiles

Un progrès regrettable

Avec la saison du tourisme dé-

bute chaque année la saison des accidents. Peut-être trouverait-on difficilement, depuis un mois, dans la province de Québec, un seul jour qui n'ait vu s'allonger la liste noire de l'automobile. La statistique, sur ce point, montre un progrès correspondant au

progrès de la circulation. La chose est fort explicable, car le nombre toujours croissant des automobiles crée les occasions d'accidents de plus en plus nombreuses. L'an dernier, dans notre province, 139 personnes ont perdu la vie à la suite d'accidents d'automobiles. Le total des pertes de vie ne s'élevait qu'à 117 en 1923. Nous enregistrons donc en 1924 une augmentation de 19 pour cent. Aux Etats-Unis, où le nombre des véhicules moteurs est formidable, les statistiques de 1924 donnent 19,000 tués et 450,000 blessés. La situation est grave, chacun le reconnaît; le progrès de la statistique est regrettable et chacun le déplore. Qu'il faille y apporter remède, chacun y consent encore. La difficulté commence lorsqu'il s'agit d'appliquer le remède.

Les occasions

Aussi nombreuses que variées sont les occasions d'accidents. L'insécurité est inhérente à la route, quelque soin que l'on prenne et quoi que l'on y fasse. Il n'est pas possible de supprimer les intersections ni les ponts; il n'est pas possible de faire disparaître d'un seul coup toutes les courbes ou toutes les traverses de chemins de fer. Le ministre de la voirie a la tâche

de veiller dans la mesure du possible à la sécurité de la circulation. Pour protéger le public, il n'est pas de mesure en son pouvoir qu'il n'ait prise. Il installe sur les routes dont il a charge les signaux les plus modernes; il redresse les courbes; il supprime les angles chaque fois qu'il le peut; il travaille à la disparition des traverses à niveau. Tout cela atténue le danger et diminue les occasions d'accident, mais n'en atteint pas les causes ni ne constitue un remède. Les causes et le remède se trouvent chez le public.

Les causes

Il y a de purs accidents — le petit nombre — que personne ne peut prévoir ni prévenir. Il en est d'autres qui ont pour cause l'imprudence sous toutes ses formes, et dont la plus fréquente et la moins excusable est le mépris des règles de la circulation. Sur cent accidents, 65 sont dus à l'excès de vitesse, 25 à l'abus des boissons alcooliques et 10 au plus à la malchance. C'est dire que quatre-vingt-dix pour cent d'accidents pourraient être évités si l'on observait la plus élémentaire prudence. Cette prudence défend les grandes vitesses, ordonne de ralentir dans les courbes, aux intersections, en approchant des ponts et des traverses

à niveau, en traversant un village ou autre endroit peuplé, près des écoles, partout enfin où les occasions sont nombreuses. En réalité, prudence et respect de la loi se confondent et ont un même but; prévenir les accidents.

Le remède

Il s'ensuit que le respect de la loi est le véritable remède à la situation dont nous venons de parler. Le ministère de la voirie, dans le but de protéger les routes et le public voyageur, applique du mieux qu'il peut la loi de la circulation; l'on comprend qu'il doive quelquefois, dans l'intérêt général, faire usage de sévérité. Cependant, prévenir les accidents demeure l'affaire de chaque automobiliste. Aussi longtemps que celui-ci ne sera pas convaincu qu'il est de son propre intérêt d'observer la loi, il sera impossible de réduire le nombre des accidents. L'on croit généralement que la loi est faite pour le voisin, que les occasions et les dangers d'accidents ne regardent que le voisin, et que les conseils ne s'adressent qu'au voisin. C'est cette disposition d'esprit, bien naturelle, qui constitue le grand obstacle à vaincre dans une campagne de sécurité. Il ne faut toutefois cesser de répéter à chacun de ceux qui font usage des routes: votre vie est entre vos mains et vous êtes tenu de la conserver; la loi a été faite pour vous, et vous protégez contre vous-même. Soyez prudent, observez la loi, coopérez avec le gouvernement dans son application, c'est votre intérêt à vous. C'est là le seul moyen d'éviter les accidents et d'assurer la sécurité de la circulation.

LE CHÈQUE PEUT SERVIR DE REÇU



CHACUN fois que l'on paie un compte avec un chèque sur la Banque de Montréal, le bénéficiaire, pour en toucher le montant, doit endosser le chèque; il signe par le fait même un reçu. Il ne peut encaisser le chèque sans y apposer d'abord sa signature au dos et reconnaître ainsi qu'il a été payé.

Aussi, pour les paiements, la Banque est-elle l'intermédiaire le plus efficace, le plus sûr et le plus économique. Il n'est pas nécessaire de passer chez son créancier pour le payer; il suffit de lui envoyer un chèque par la poste.

Ayez votre compte de chèques à l'une de nos succursales

BANQUE DE MONTRÉAL

Fondée en 1817
L'actif dépasse \$700,000,000

TUBERCULOSE ET MORTALITÉ INFANTILE



Jeunes Mères,

vous voulez sauver les petits— laissez-nous vous aider!

EN 1922-23 dans cette province la mort conduisait au cimetière 14,615 enfants de 0 à 5 ans. De ce nombre, 11,297 étaient âgés de moins de 12 mois! "La race progresse sur les pieds des petits enfants." Vous voulez sauvegarder leur santé. Vous voulez conserver à la société les petits que Dieu a confiés à vos soins.

Tout ce qui vous manque, peut-être, c'est la connaissance de quelques notions sur l'hygiène élémentaire qui vous aideront à garder sains ces êtres que vous chérissez plus que vous-mêmes, et qui vous aideront en même temps à diminuer les ravages trop considérables chez nous causés par la tuberculose.

CES conseils d'hygiène, dont l'enseignement plus répandu dans notre province est si nécessaire au bien-être des nôtres, peuvent être obtenus de trois manières: en consultant votre médecin de famille, par consultation gratuite au dispensaire, ou en écrivant au Service provincial d'hygiène qui vous fournira ses brochures gratuitement.

N'attendez pas que vos enfants soient malades. Le médecin appelé à temps sauve souvent l'enfant de la mort. Ou, venez consulter au "gouttes de lait" organisées dans votre district.

Déjà, le Service provincial d'hygiène, avec le généreux concours de votre gouvernement, a participé à l'organisation dans la province de 20 dispensaires antituberculeux et de puericulture. Médecins et infirmières sont à votre

service. Consultez-les, utilisez-les, soutenez-les. Tous peuvent y contribuer; il n'y a que les déshérités de la fortune qui peuvent s'y faire traiter. Les dispensaires vous donneront les conseils destinés à procurer à vos enfants une croissance normale, et aussi vous diront les précautions à prendre pour protéger votre famille contre la maladie.

Les conseils que vous fourniront les dispensaires vous permettront de donner aux enfants lorsqu'ils seront en âge d'aller à l'école des petites leçons d'hygiène chaque jour. Ces leçons, souvent répétées, impressionneront leur jeune esprit et porteront profit à leur santé future.

Et plus tard, lorsqu'ils seront pères et mères de famille, ils sauront non seulement mettre en pratique mais enseigner aux mêmes à leurs enfants ce qu'ils auront appris.

Jeunes parents, vous ne sauriez commencer trop tôt d'apprendre et d'inculquer ces notions d'hygiène. Vous êtes la principale base sur laquelle repose l'avenir de notre province!

Le Service provincial d'hygiène a préparé une grande variété d'imprimés sur les soins à donner aux enfants, comment dépister et prévenir la tuberculose, comment réduire la mortalité infantile. Ils sont expédiés sur demande ou distribués au dispensaire. S'adresser au directeur du Service provincial d'hygiène, Hôtel du Gouvernement, Québec (ville).

Sauvez les Enfants



Sauvez la Race

Service Provincial d'Hygiène
Autorisé par le Secrétaire de la Province, Québec

L'ENFANT

est Joyeuse et Rayonnante de SANTE



C'est parce qu'elle boit le lait riche et pur de la

La LAITERIE de SHAWINIGAN

Venez voir **LE CRIDUJOUR** Venez voir
POUR LE COMMERÇANT ET LE CULTIVATEUR

Automobile Ford Touring Deux Dans Un

Une carrosserie nouvelle de Touring se transformant en voiture de promenade ou en véhicule de commerce en une minute, est maintenant mise sur le marché et est vendue par nous.

Nous vous invitons à venir voir cet automobile nouveau genre, à nos salles d'exposition, 64 rue St-Georges, Les Trois-Rivières.

AUTOMOBILES FORD NEUFS — \$470.00 livré à Trois-Rivières
AUTOMOBILES FORD USAGES — \$80.00 à \$450.00.

Garage 99 rue St-Antoine—Ouvert jour et nuit pour le storage des automobiles ainsi que le service.

JUNEAU MOTOR SALES LTD.

99 St-Antoines Tel. 1941 64 St-Georges

GIN CANADIEN MELCHERS CROIX D'OR

LE MEILLEUR GIN
Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrop pendant des années.
TROIS GRANDEURS DE FLACONS:
Gros 42 onces - Prix \$3.80
Moyens 26 " - " 2.55
Petits 10 " - " 1.18
The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal
DISTILLERIE À BERTHERVILLE

La Modération et la Tempérance

La Loi des Liqueurs de Québec empêche la vente des boissons enivrantes en grande quantité et prévient les abus.

Coopération

Le premier souci de la Législature de Québec, en instituant la Loi des Liqueurs en 1921, a été de prévenir l'abus des boissons enivrantes. Autrefois, même sous la loi de prohibition Scott, un citoyen pouvait acheter des stocks de liqueurs et les garder chez lui. Aujourd'hui en vertu de la loi, on ne peut se procurer plus qu'une bouteille à la fois dans les magasins de liqueurs. La Commission, qui est chargée de la mise en opération de cette loi de tempérance, est allée plus loin et elle a passé un règlement décrétant qu'il ne serait pas possible d'acheter plus qu'une bouteille par jour.

Les heures de vente ont été de beaucoup réduites comparées aux régimes du passé. Ouverts à 9 heures le matin, les magasins sont fermés à 6 heures le soir. Le samedi, il n'y a que 4 heures de vente, de 9 heures à 1 heure l'après-midi, et ce règle-

ment ne souffre aucune exception. Les jours de fêtes légales et d'obligation, les dépôts sont fermés comme le dimanche.

La Commission des Liqueurs a choisi pour gérer ses magasins des hommes d'affaires compétents et elle a établi une surintendance qui donne entièrement satisfaction. Le personnel est composé d'employés courtois et le public semble satisfait de leurs services car on n'a jamais reçu de plaintes sur la façon dont les employés s'acquittaient de leurs devoirs.

Quand on compare le temps où la loi de prohibition était en vigueur avec le nouveau régime, on comprend la sagesse de la législation adoptée il y a quatre ans par le Parlement de Québec.

Les bons résultats obtenus dans la mise en opération de notre loi provinciale sont évidemment dus à la coopération du public. On a accepté toutes les restrictions loyalement et le succès de la loi de tempérance attire à la province de Québec des témoignages de tous les pays qui sont confrontés avec le grand problème social des boissons enivrantes. Ce succès ne pourra que se continuer si le public coopère encore avec les administrateurs des auteurs de cette législation.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministère des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 14 août, 1925, pour le transport des Mallettes de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, 2 fois par semaine sur la route entre RIVIERE AU RAT et RIVIERE MÉKINAC, à commencer le 1er octobre prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus au Bureau de Poste de Rivière au Rat, Rivière Mékinac, Orléans et Rivière Mattawin, et au Bureau de l'Administrateur du District Postal où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Administrateur du District Postal.

S. TANNER GREEN, Administrateur.

Québec, 29 juin, 1925.

Napoléon Premier et la Presse

Le premier des Bonaparte avait une étrange façon d'entendre la liberté de la presse. Un éditeur parisien ayant eu l'indiscrétion, fort utile à l'Histoire, de publier la "Correspondance inédite" de l'empereur, nous en relevons ces deux passages :

"Le 'Journal de l'Empire', écrit Napoléon dans une des lettres recueillies continue à mal aller. De quel droit, sous la rubrique de Copenhague, a-t-il mis le discours de M. Canning ? Avait-il ce discours sous les yeux ? Devait-il le mettre sans savoir si cela me convenait ? Ce jeune homme est un malveillant ou un sot. Dites-lui cela de ma part. S'il ne change pas, je changerai de rédacteur."

Un peu plus loin, dans une lettre à Fouché, ministre de la police :

"Je vous envoie un numéro de la 'Gazette de France' où vous verrez un nouvel article de Berlin. Donnez ordre, au reçu de cette lettre, que le rédacteur soit arrêté et mis en prison... Vous retiendrez le rédacteur en prison, et vous en nommerez un autre à sa place."

Conservent leur tranchant
Scient vite et bien

SCIES SIMONDS

SIMONDS CANADA SAW CO. LIMITED
100 St-Rémi et ave. Corn,
Montréal, Qué.
Vancouver, C.A.
St-Jean, N.B.

PETITES ANNONCES

Berlinguet & Morrisette INGENIEURS PROFESSIONNELS TROIS-RIVIERES

F. X. THOS. BERLINGUET, ingénieur civil et arpenteur géomètre, ex-ingénieur de district au département des travaux publics du Canada, Trois-Rivières.

ROMEO MORRISSETTE, ingénieur civil, ex-ingénieur de la cité du Cap-de-la-Madeleine.

Plans, arpentage, rapports, expertises industrielles, travaux publics et municipaux une spécialité.

J. R. I. LAFRENIERE HORLOGER ET BIJOUTIER

Assortiment complet de Lunettes Verres taillés, Souvenirs, Bagues Montre Waltham et Elgin, Etc. Agent pour la Montre "Regina"

Spécialité: Jones de Mariage.

Watch Inspector for C.N.Ry.

56 RUE TAMARAC

SHAWINIGAN FALLS.

PROPRIETE A VENDRE

Trois logements et une boutique, attenant à la main, le tout chauffé à l'eau chaude, à vendre pour cause de départ.

S'adresser à
PAUL LACHANCE,
3 rue Badeau, Trois-Rivières.

WILFRID DAMPHOUSSE Syndic de Faillite

426 POWER BUILDING

TEL. Main 0158 - MONTREAL.

Représentants à Grand'Mère:

PAQUET & LALONDE

Edifice Banque Canadienne-Nationale.

De Lasalle
BIJOUTIER JEWELLER
SHAWINIGAN FALLS.
QUE.

On trouve un Trésor

Les agents du gouvernement des soviets ont trouvé un trésor caché évalué à 3 millions de dollars dans l'ancienne demeure du prince Félix Youssouff, membre d'une des plus vieilles et des plus riches familles de Russie.

On a beaucoup parlé récemment du prince aux Etats-Unis à propos d'un procès pour rentrer en possession de deux Rembrandts qu'il avait réussi à enlever de Leningrad en 1919.

Les trésors du prince trouvés avaient été enfermés avec soin dans un coffre-fort en acier caché derrière un mur de briques. Ils consistaient en plusieurs centaines d'articles en or, en argent et en platine de grande beauté, dont un grand nombre étaient ornés de diamants, de perles, de saphirs et de rubis. Toutes ces richesses avaient été cachées par la famille Youssouff avant sa fuite de Russie après la révolution.

Le gardien et le concierge du palais Youssouff, qui a servi de musée historique depuis que la famille s'est réfugiée à l'étranger recevront environ \$1,250 du gouvernement des soviets pour avoir aidé à trouver les trésors.

Parmi les articles trouvés, il y avait deux colliers pesant une livre et demie chacun et formés d'une multitude de diamants et de rubis.

On a fait plusieurs découvertes du même genre depuis la révolution, et les autorités soviétiques disent qu'on trouvera sans doute encore beaucoup de caisses semblables.

Tous ces objets, dit-on, deviendront la propriété de l'Etat et seront envoyés dans les musées des soviets.

Les Meilleurs des Toniques

**ELIXIR TONIQUE
DU DR MONTIER**

MEDECINS

LE Dr. W. LACROIX

Tient maintenant son bureau au No. 124, 2e Rue, en face du Presbytère, bloc Lavergne, St-Marc de Shawinigan. Tél. 31

Docteur MARC TRUDEL

Médecin-Chirurgien
Ex-chef à l'Hôpital Ste-Justine de Montréal.

Spécialité: Femmes et Enfants.
41, 4e RUE, SHAW. FALLS.

Dr. ROCH HEBERT

SPECIALISTE
Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

Le Dr Hébert sera au bureau du Dr Chandonnet, 107 4e rue, Shawinigan Falls, tous les samedis.
72 Des Forges Tél. 1425

Dr. J. A. BELAND

MEDECIN-VETERINAIRE
Résidence 438 — 170, 4e rue.
SHAWINIGAN FALLS.

Dr. Georges E. Desrosiers

MEDECIN-CHIRURGIEN
Ex-interne à l'Hôtel-Dieu et à la Maternité de Montréal.
En haut de la Pharmacie DUMONT.
St-Marc - Shawinigan Falls.

NOTAIRES

L. O. Baribeault, B.A., L.L.L.

NOTAIRE
No. 36a, 5e RUE - Tél. 228
SHAWINIGAN FALLS.

G. E. LADOUCEUR

NOTAIRE
Assurance, Vie, Feu, Accidents
Maladie, Auto.
52a, RUE TAMARAC.
SHAWINIGAN FALLS.
Tél. 261, Rés.-326

J. P. LALONDE

NOTAIRE
Greffier de la Cour de Circuit.
Argent à prêter sur première Hypothèque et successions.
J. H. RENE de COTRET
C. P. A.

SYNDIC AUTORISE
Comptable public—Auditeur,
Liquidateur et administrateur de successions.

Compétence et diligence apportées dans le règlement des compromis entre débiteurs et créanciers, collections de comptes.
Auditions, expertise, élaboration de systèmes de comptabilité, organisation de compagnie à fonds social.

BUREAU:
103 Notre-Dame - Trois-Rivières.
Tél. 1522 Boite Postale 515

"THE HOME"

COMPAGNIE D'ASSURANCE
DE NEW-YORK.

Actif: 39,136,336.96
Capital payé: 6,000,000.00
Surplus aux porteurs de polices: 20,127,631.51
J. E. MENARD, Agent.
173, 4e RUE - Tél. 186
SHAWINIGAN FALLS.

AVOCATS

A. E. PAQUETTE, C.R.

4e RUE, Shawinigan Falls.
AVOCAT

EDGAR BOURNIVAL

AVOCAT
Shawinigan Falls.
Edifice Banque d'Hochelaga,
5e RUE - Tél. 152
SHAWINIGAN FALLS.

ARTHUR LEFEBVRE

AVOCAT
Recorder Ville Grand'Mère
BELL TEL.
Bureau 7
Résidence 14
Rue Chamberlain, Grand'Mère.

Téléphone Bell 930 Casier Postal 310
Jacques Bureau, C.R.
Philippe Bigué C.R. Geo. Gouin, B.A.
Bureau Bigué & Gouin
AVOCATS
Power Building,
LES TROIS-RIVIERES.

B. P. 654 Téléphone Bell 165
L'Honorable J. A. Tessier, C.R.
F. X. Lacoursière, C.R. B.A. L.L.L.
Tessier & Lacoursière
AVOCATS & PROCUREURS
Trois-Rivières, 19 rue Alexandre

Téléphone 2-6782
Alfred Nadeau, B.A. L.L.L.
Garon Pratte, B.A. L.L.L.
NADEAU & PRATTE
Avocats
126, rue St-Pierre - Québec.

Auguste Lemieux, C.R.

AVOCAT
Agent en Procédure de la Cour Suprême, de la Cour de l'Échiquier et de la Commission des Chemins de Fer, Affaires Départementales, Etc., Etc.
NOTAIRE PUBLIC
Edifice de la Banque Nationale.
18, Rue Rideau, OTTAWA, Ont.

DENTISTES

Dr. J. R. HEBERT

CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de Bureau:
9 a.m. à 5 p.m.
SOIR.
7 à 8 heures.

Bureau fermé, les Mardis Jedis et Samedis soir.
71, Avenue de la Station
SHAWINIGAN FALLS.

Dr. A. V. THERRIEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
Tél. 426 Heures de Bureau:
9 A.M. à 5 P.M.—7 à 8 P.M.
Bureau:
Coin 4e et Rue des Cèdres.
SHAWINIGAN FALLS.

G. E. LADOUCEUR, N.P.

SYNDIC AUTORISE
En vertu de la Loi des Faillites
Un soin particulier sera apporté au règlement de toute faillite ou composition.
Bureau:
Bloc Giguère & Bourassa
52a, RUE TAMARAC
SHAWINIGAN FALLS.

TUBERCULOSE



Faites vous Examiner!

Par Votre Médecin, ou au Dispensaire

"La tuberculose peut être dépistée dès ses premières manifestations et enrayée. Si hommes, femmes et enfants subissaient tous les ans un examen médical approfondi et prenaient soin de corriger leurs déficiences physiques, 4 morts sur 5, dues à la tuberculose, pourraient être évitées."



SONGEZ-Y. Sur cinq mortalités par la tuberculose quatre auraient pu être évitées! Ce qui est plus triste encore c'est que cette maladie fauche surtout entre les âges de 20 et 45 ans—les années les plus productives de la vie—l'époque où la famille doit le plus compter sur son gagne-pain et sur son chef.

Vous connaissez les terribles ravages de la tuberculose et de la mortalité infantile dans cette province. Si l'on prend tout de suite les dispositions nécessaires, la majorité de ceux qui sont menacés à l'heure actuelle peuvent être sauvés.

La première mesure à prendre c'est de dépister la présence de la tuberculose, de connaître exactement votre état physique, d'apprendre comment il est possible en prenant les précautions voulues d'éviter la maladie ou la contagion.

Dans les centres, ou avec le concours du Service provincial d'hygiène, la population a appris à combattre la tuberculose et la mortalité infantile, les résultats ont été très encourageants.

Faites-vous examiner.

Ce n'est pas un signe de faiblesse mais de sagesse que de faire visiter à fond votre mécanisme physique pour en découvrir les défauts, ou les indices d'une maladie menaçante. Il n'y a pas de moteur ou de machine fabriqués

qui soient si négligés que le corps humain, lequel est pourtant la plus merveilleuse machine que l'on puisse imaginer! Et cependant tous les jours, bon an mal an, sans repos ni trêve, il doit faire son travail, de la naissance jusqu'à la mort. Rendez-le fort! Maintenez-le fort!

Faites examiner vos enfants. Cela peut conduire à la découverte de défauts physiques qui, pris à temps, peuvent être guéris ou rectifiés. Cela peut sauver une vie précieuse. Cela peut prévenir des difformités, la cécité, la surdité ou des souffrances.

Que ce soit là votre quote-part dans la lutte contre cette maladie d'une cruauté atroce, qui ne fait quartier ni aux riches ni aux pauvres, qui s'attaque à tous les âges depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse.

Allez le plus tôt possible chez votre médecin de famille ou présentez-vous au dispensaire GRATUIT créé par votre gouvernement dans votre intérêt.

La consultation gratuite est ouverte à tous, mais les indigents seuls peuvent y être traités.

Faites-vous examiner à fond. Si vous êtes bien, quel soulagement de l'obtenir un certificat de santé par faite. Si vous avez quelque léger défaut ou quelque tendance à la maladie, vous apprendrez comment y remédier à temps, à l'enrayer avant que cela ne devienne sérieux. Vous prolongerez votre vie et vous en retirerez davantage!

Dans votre propre intérêt, dans l'intérêt des autres, faites-vous examiner!

Le Service provincial d'hygiène a préparé une grande variété d'imprimés gratuits sur les soins à donner aux enfants, le moyen de dépister et de prévenir la tuberculose, sur le moyen de réduire la mortalité infantile. Écrivez au directeur, Service provincial d'hygiène, Hôtel du Gouvernement, Québec (Ville), Qué.

Service Provincial d'Hygiène
Autorisé par le Secrétaire de la Province, Québec

Contre les Modes

Au cours de l'audience accordée le 26 juin aux 4,000 élèves des Dames du Sacré-Coeur, à l'occasion de la canonisation de sainte Madeleine-Sophie Barat, Sa Sainteté Pie XI a fait appel à l'esprit de foi des femmes catholiques pour continuer avec éner-

gie la croisade contre les modes immodestes entreprise par son prédécesseur Benoît XV. Voici les paroles de Pie XI, prononcées en français:

"Avant de clore, Nous éprouvons du remords si Nous laissons échapper pareille occasion d'appeler votre attention et votre zèle sur un point capital. Vous ne pouvez point ignorer ce

qui fait une peine continuelle aux saints pasteurs et aux Souverains Pontifes qui Nous ont précédés, Notre peine à Nous aussi". Le Pontife entendait parler des modes immodestes. Il avait dû lui-même fermer les portes de sa maison, la maison du Vicaire de Jésus-Christ, à des jeunes filles et à des jeunes femmes qui s'y présentaient sans cette modestie dont le sentiment est presque instinctif dans la femme chrétienne. Tout d'abord, il n'avait pas été compris de tous et certains en avaient même conçu de l'amertume, mais cela n'avait point duré. Il avait reçu de tous les points du monde les lettres de remerciements et des félicitations qui lui venaient même de protestants. "Nous vous demandons, continua-t-il, de Nous venir en aide dans cette belle croisade pour la modestie chrétienne".

Des applaudissements chaleureux répondirent à cette adjuration du Pontife qui exprima sa confiance dans l'efficacité des auditrices venues de toutes les parties du monde et exerçant partout une heureuse influence.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi, (heure avancée), le mercredi 22 juillet 1925, des soumissions pour les réparations et améliorations à faire au quai de la Pointe-au-Père, comté de Rimouski, P.Q., les quelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné, et portées sur leur enveloppe, en sus de l'adresse des mots: "Soumission pour améliorations au quai, Pointe-au-Père, P.Q."

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice de la St. Lawrence Power, Rimouski, P.Q.; édifice du bureau de poste, Québec, P.Q.; Station Postale "P", Montréal, P.Q., ainsi qu'au bureau de poste de la Pointe-au-Père, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme garantie des bons du Dominion du Canada et des bons de la compagnie du chemin de fer National-Canadien, ou des bons e. un chèque, si c'est nécessaire, pour compléter le montant.

Remarque.—On peut se procurer au ministère des Travaux publics des tracés bleus (blue prints) en fournissant un chèque de banque accepté pour la somme de \$20.00, payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce chèque sera remis si le soumissionnaire offre une soumission régulière.

Par ordre, S. E. O'BRIEN,

Secrétaire
Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 juin 1925.

Un beau Voyage

Le train spécial du Chemin de fer national du Canada amenant les membres de l'excursion de la "Liaison Française" est

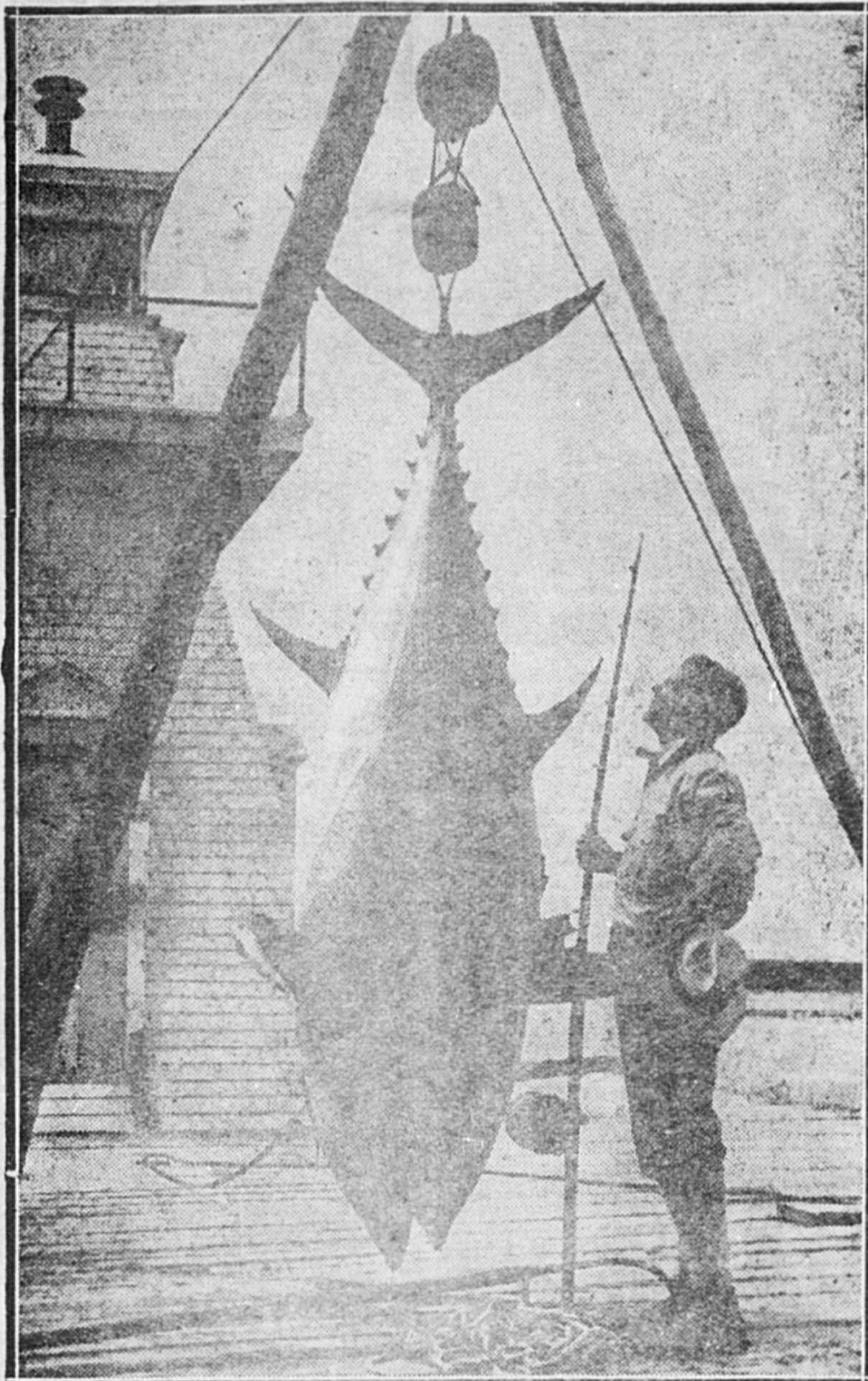
parti vendredi matin à 10 heures de la gare Bonaventure. Il amenait environ 120 excursionnistes dont plus de la moitié étaient des membres du clergé.

La Liaison française se rendra jusqu'à Vancouver. A l'aller elle arrêtera à Senneterre, Amos, La Sarre, Cochrane, Moonbeam, Kapuskasing, Minaki, Ste-Anne-des-Monts, Hoey, Prince Albert, Lac au Canard, Rosthern, Legal, Edmonton, St-Albert, Lac Ste-Anne, Kamloops et Vancouver. Au retour elle passera une journée dans le fameux parc Jasper et une autre à Edmonton où son passage coïncidera avec l'exposition annuelle de cette ville. D'autres arrêts seront faits à Saskatoon, Regina, Gravelbourg, Radville, Winnipeg et Rivière-la-Pluie. Partout des réceptions monstrent attendent les voyageurs.

Ce voyage organisé par M. l'abbé J. A. Ouellette, directeur des Missionnaires Colonisateurs, a pour but, on le sait, de promouvoir la colonisation et le rapatriement des nôtres. Les voyageurs viennent des quatre coins de la Province de Québec, de l'Ontario et des Etats de la Nouvelle-Angleterre. Parmi ceux qui font le voyage on remarque:

M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition à Québec, M. l'abbé Cyrille Gagnon, directeur du Grand Séminaire Québec, M. Léo Brown, du ministère de l'Agriculture de Québec, M. J. Landrieux, représentant de l'Office Français d'Evangelisme et correspondant du "Figaro", les 3 gagnants des prix offerts pour le concours de colonisation de la Liaison Française, MM. Donat Bergeron, l'abbé G. Bilodeau et Robert Raynaud, ainsi que plusieurs autres personnalités distinguées. Le train spécial du Chemin de fer national du Canada arrêtera ce soir à Québec pour prendre un fort groupe de voyageurs de cette ville.

Il y aura grande réception civile et religieuse pour les excursionnistes. Au Parlement, les visiteurs seront reçus par l'hon. M. Taschereau, premier ministre, et l'hon. M. Perreault, ministre de la Colonisation; au palais cardinalice par Son Eminence le Cardinal Bégin et à l'Université par M. l'abbé Camille Roy. Le voyage durera trois semaines, le retour de l'excursion étant fixé au 22 juillet. Un groupe de journalistes accompagne la "Liaison Française".



Une Belle Prise dans les Eaux Canadiennes

LES eaux du Canada, certes, sont renommées au loin pour l'abondance et la variété des poissons qu'elles recèlent, et nombreux sont les pêcheurs, du pays comme de l'étranger, qui viennent s'y livrer à leur sport favori, confiants que leurs espérances ne seront pas déçues.

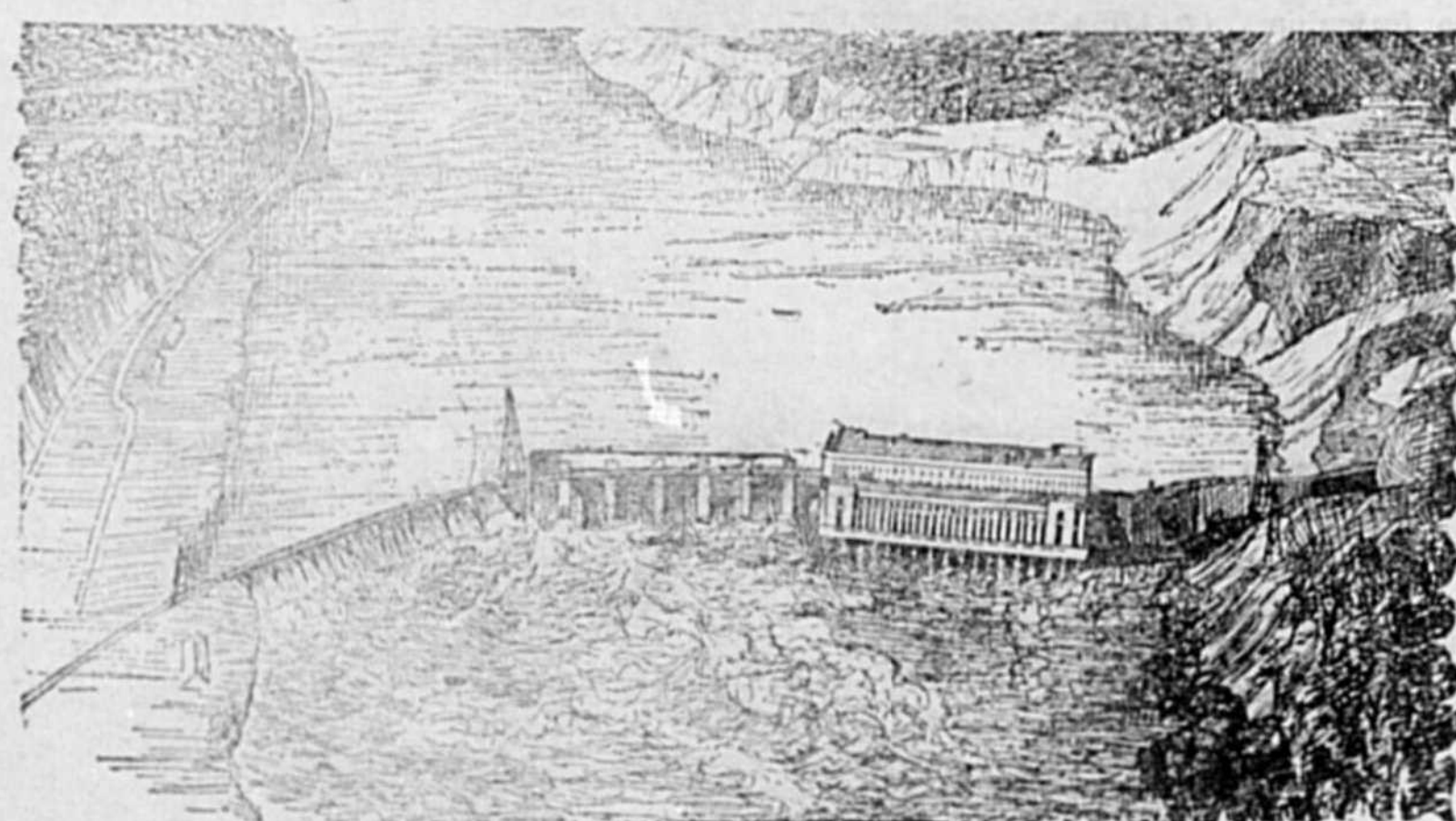
Divers records même, établis dans les lacs et rivières du Canada, attendent encore d'être battus par d'autres pays. C'est ainsi que nous avons, comme records de pêche: un brochet de 58 livres, capturé dans le lac Nominique; une truite mouchetée de 14½ livres capturée dans la rivière Nipigon; un muskellonge de 38 livres capturé dans la rivière aux Français en 1924, etc.

Mais nous avons aussi, dans les poids plus respectables, le record du tuna, ce poisson gigantesque qui hante les eaux de la Nouvelle-Ecosse. En août 1924, l'écrivain américain Zane Grey et son frère R. C. Grey vinrent dans l'île du Cap Breton, à la baie Ste-Anne, dans le but de faire la pêche au tuna et peut-être de battre le record, que M. J. K. L. Ross, directeur du Pacifique Canadien et sportsman accompli, détenait alors avec un tuna de 712 livres pris à cet endroit l'année précédente.

Muni d'une solide embarcation construite spécialement pour ce genre de pêche, qui ne va pas sans danger, les frères Grey se lancèrent à la poursuite des tunas. Le premier qui leur offrit le combat pesait 638 livres. Le second l'emportait par une cinquantaine de livres sur son prédécesseur, mais était tout de même un peu moins lourd que celui de M. Ross. Après divers tentatives infructueuses, il en vint un troisième mordre à l'appât. Dès qu'il fut accroché, la lutte s'engagea vive et énergique de côté et d'autre. Le tuna, lorsque dans ses sauts frénétiques, il sortait complètement de l'eau la masse énorme de son corps, apparaissait comme une montagne en mouvement. Il se débattait durant 3 heures et 10 minutes avant d'abandonner le combat et lorsqu'il fut péniblement tiré hors de l'eau, et placé sur une balance, celle-ci enregistra le chiffre presque incroyable de 758 livres — près d'une demi tonne.

Zane Grey est désormais le champion pêcheur de tuna et l'on doute que son record puisse jamais être battu.

Le Barrage et l'Usine Génératrice



Le barrage et l'usine génératrice sont deux facteurs importants dans le contrôle et l'utilisation de l'eau qui doit être changée en énergie électrique.

Le barrage régularise l'eau de la rivière; l'usine génératrice reçoit l'eau des écluses ou des vannes, selon le cas, et elle sert à loger toutes les machines et l'outillage nécessaire à la production de l'électricité.

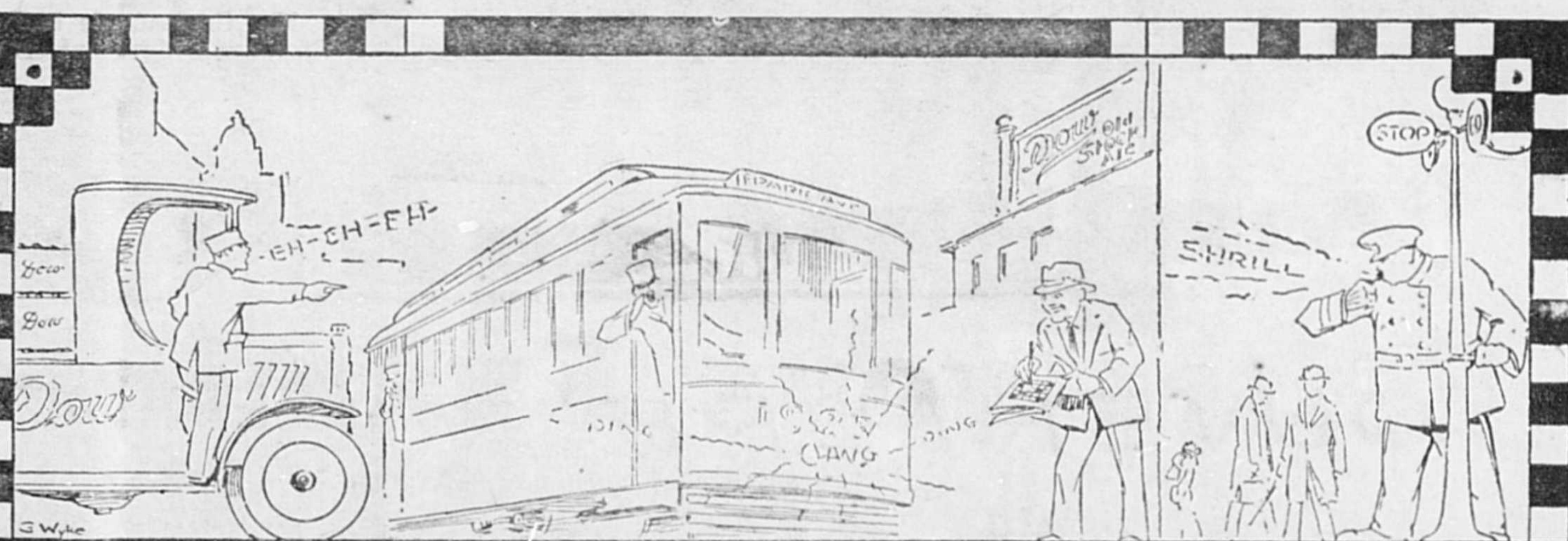
Vous verrez d'après le dessin ci-dessus que le barrage et l'usine génératrice forment une seule construction traversant la rivière, tel qu'illustré par l'aménagement de la St. Maurice Power Company à La Gabelle.

Nous sommes maintenant prêts à considérer l'équipement nécessaire à la production de l'électricité.

Les écoliers sont priés de conserver cette annonce, pour y référer en rapport avec le concours de composition.

Shawinigan
Fournit un Service Supérieur

Séries d'école—No. 13



Régalez vos Problèmes avec une bouteille de

Dow

Old Stock Ale

Mûrie à point

SOLUTION DU DERNIER CASSETTE

E	X	T	R	M	I	N	A	T	E	U	R
A	N	E	F	I	A	R	T				
O	S	A	N	L	E	A					
L	T	L	E	E	N						
D	O	E	V	P	L						
O	C	S	E	P	A	U					
R	O	C	K	I	N	G	N	A	N	E	

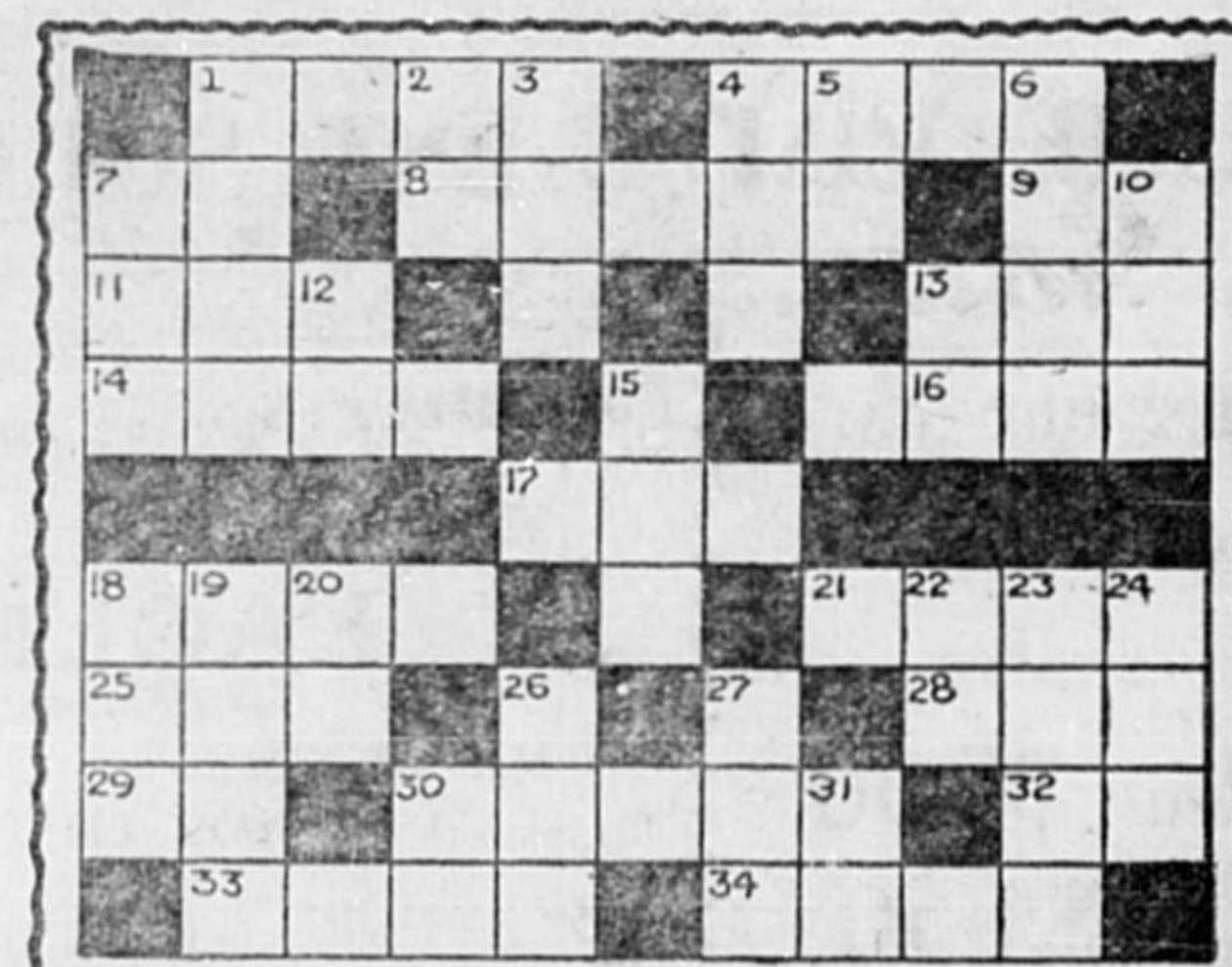
HORIZONTAL

- Marchandise non emballée
- L'expression d'un bruit
- Metal
- Etat de noblesse
- Du verbe rire
- Animal rongeur
- Ancien langage
- Temps du Verbe avoir
- Chose courbée en arc
- Murie à point
- Minéral blanc
- Dérivé de l'orge
- Salutation
- Action de nier
- Pronom féminin
- Contraire de vide
- Conjonction
- Partie du couteau
- Pronom possessif

VERTICAL

- Exprime la vérité

- Mesure de temps
- Chose pour le cou
- Pour ouvrir
- Abréviation légale
- Race d'indiens
- Partie du veau
- Montréal en est une
- Pronom
- Pronom indéfini
- Prime par la force et par la qualité
- Amas ou monceau
- Contraire d'en amont
- Article
- Plus qu'un mois
- Roi des animaux
- Troisième
- Pour se coucher
- Après-midi
- Négation



PRIME PAR LA FORCE
ET PAR LA QUALITE

La Route sera Terminée

Quoiqu'en dise le "Nouveliste"

Malgré les mauvaises nouvelles que le "Nouveliste" s'empresse de donner à ses lecteurs mardi, au sujet de la contribution des Trois-Rivières à la route des Trois-Rivières-Grand-Mère, nous pouvons assurer le public de nos villes que les travaux vont se faire cette année et que le contrat sera accordé mercredi prochain.

La ville des Trois-Rivières a promis officiellement sa souscription et elle sera versée à la fin du mois.

Après les sacrifices pécuniaires que Trois-Rivières, Shawinigan Falls et Grand-Mère, ainsi que la Laurentide, la Belgo, la Shawinigan Water & Power Co. et la Northern Aluminum ont fait il y a quelques années pour la confection de cette route, le gouvernement ne pouvait croire que ces mêmes corps auraient la générosité de souscrire une autre somme de \$57,500.

C'est fait et payé. L'argent est déposé entre les mains du Trésorier de la province.

Les administrateurs de la province n'en reviennent pas. Tant de générosité et d'esprit public, disait ces jours derniers un homme important de Québec, ne se voit nulle part, si ce n'est chez vous. Vous méritez bien que le gouvernement vous vienne en aide.

Chemin de Fer National du Canada

Soumission pour traverses en bois mou

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant à l'endos les mots *Soumission pour traverses*, seront reçues au bureau de l'agent général des traverses, chambre 802, Edifice Canadian Express, rue McGill, Montréal, jusqu'à 12.00 (midi) lundi, le 3 août, 1925 pour des traverses de chemin de fer, pour être faites en

pin Douglas, sapinette, juquier, (jack pine), mélèze ou cèdre, coupées entre le 1er octobre 1925 et le 1er mai 1926 et livrées entre le 1er janvier 1926 et le 30 septembre 1926 f.o.b. des wagons du Chemin de fer National du Canada selon la spécification se rapportant aux traverses No S3W-1.2 en date du 20 juillet 1923.

Toutes les traverses à l'exception du jaquier (jack pine) devront être écorcées.

On peut se procurer des formules de soumission au bureau de l'agent des traverses à Moncton, Toronto et Winnipeg ou au bureau de l'agent des traverses, à Montréal.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par la compagnie de chemin de fer.

La plus basse ou aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

W. H. GRANT,
Agent général des traverses,
Cremin de fer Nat. du Canada.

Montréal, Qué.
2 juillet 1925.

Un Drame Terrible

Un jeune homme de Grand-Mère meurt d'une façon tragique

La nouvelle s'est répandue la semaine dernière qu'un employé de la Laurentide Company avait perdu la vie à la rivière Manowan, mais les détails manquaient.

Voici en quelles circonstances le pénible accident est arrivé:

M. Médéric Lessard, fils de M. Alfred Lessard était en canot automobile sur un lac quand le moteur fit explosion, mettant le feu à l'embarcation et aux vêtements du malheureux qui trouva ainsi une mort horrible. Pour éviter d'être brûlé vif, Lessard se jeta à l'eau et se noya.

Le corps de la victime n'a pas encore été trouvé.

Province de Québec

Départements des Terres et Forêts

Conformément aux articles 1507 à 1609, 1611, 1623, 1624 et 1625 etc., S.R.P.Q. 1909 des permis de coupe mentionnés ci-dessous, seront offerts à l'enchère, à l'Hôtel du Gouvernement, à Québec, le vingt-neuvième jour de juillet 1925, à dix heures et trente du matin.

1o — Rivière Péribonka: superficie 1,500 milles carrés. (environ)

2o — Rivière Nicauba (affluent de la rivière Chamachouan); superficie 400 milles carrés. (environ)

Pour plus amples détails s'adresser au Département des Terres et Forêts.

Honoré Mercier,
Ministre des Terres et Forêts
Québec, le 6 juillet 1925.

Noyade

Un jeune garçon d'une dizaine d'années, fils de M. et Madame Croteau de St-Jean-Baptiste, près de Grand-Mère, s'est noyé la semaine dernière dans le St-Maurice, au bas des chutes.

Le jeune garçon était avec de petits compagnons, occupé à pêcher, sur un rocher, à fleur d'eau. Soudain, il glissa et disparut dans l'onde traîtresse.

On comprend le désespoir de la famille.

Nos sympathies.

Mariage

A Batiscau, lundi, le 6 juillet, M. Emile Boyte, de l'"ECHO du St-Maurice" épousait Mlle Alice Robert.

Après la cérémonie, l'heureux couple est parti en voyage.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

Bonne Chambre à Louer

Une bonne chambre à louer bien chauffée en hiver, à bonnes conditions. S'adresser au No 27, 4e rue, Shawinigan Falls. 9 juin — 3 fs.

Dans le Deuil

Nous offrons à M. et Madame André Baril de cette ville nos plus sincères condoléances, à l'occasion de la mort du père de Madame Baril, homme d'affaires important de Québec, décédé dimanche dernier.

"La Tuque Cement Brick Company Limited"

Avis est donné que la Compagnie "La Tuque Cement Brick Company Limited" constituée en corporation par Lettres Patentes émises sous les dispositions de la Loi des Compagnies, du Canada, en date du 20 février 1920, demande la permission de se désister de sa charte, en conformité avec les dispositions de l'Article 27A de la Loi des Compagnies, du Canada.

Donné à La Tuque, ce 22 juin 1925.

Le Procureur de la Cie.
G. DUGUAY

Notes Locales

PERSONNEL

M. J. E. U. Perreault, notre ancien concitoyen qui demeure maintenant à Montréal, était à Shawinigan Falls au commencement de la semaine.

M. et Madame D. Scotti ont reçu la visite de Mlle Marie Tessier de Montréal, qui a passé quelques jours au lac Mondor l'hôte de M. et Madame J. les Bertrand. Ils étaient accompagnés de Mlle Marie et Estelle Scotti.

M. l'abbé Villemure, autrefois vicaire à St-Bernard de Shawinigan et maintenant curé à Belvoir, Cal. est en visite dans sa famille à Yamachiche.

M. et Madame Jules Vachon des Trois-Rivières sont venus rendre visite à M. et Madame J. D. Germain.

M. Gaston Trudel, manufacturier de Montréal, était de passage à Shawinigan Falls hier enregistré à l'Hôtel Shawinigan.

M. Croteau, de la Brasserie Frontenac, Montréal, est en ville.

M. le Dr Dumont a passé une semaine de vacance à Gentilly.

M. et Madame Henri Dessaulles ainsi que M. et Madame Edgar Bournival étaient à Grand-Mère mardi soir.

M. le Dr Fiset est parti pour aller passer quelques semaines à sa maison d'été à St-Boniface.

M. A. E. Guillemette est allé à Québec hier.

M. Léo Aubin, de Winnipeg est en vacance dans notre ville pour une quinzaine, en visite chez ses parents, MM. J. A. Bourassa, Lucien Bourassa et chez Mlle Isola Bourassa au club Indiana, Lac des Isles.

M. et Madame Hormidas Maurais de St-Marc ainsi que Mlle Claire, Marie-Elise, Yvonne et Rita Vincent sont allés au Cap de la Madeleine ainsi qu'à Trois-Rivières, dimanche dernier, voir leur Freddy qui est à l'hôpital du Dr Normand.

M. et Madame Armand Ménard ainsi que M. et Madame Arthur Vincent sont allés aux Trois-Rivières mardi.

Mlle Alberte Beaudoin passe ses vacances dans sa famille à Champlain.

Mlle Yvonne Trudel et Jeanette Thelland sont parties pour

quelques semaines dans l'Abitibi.

M. Michel Johansen a passé la semaine dernière à Port St-François et à Nicolet.

M. L. A. Collins est de retour d'un voyage à Pittsburg.

M. F. E. Dickie est de retour d'un voyage d'affaires à Ottawa.

M. E. H. Acton, directeur-gérant de la Northern Aluminum Co., est de retour d'une vacance passée dans sa famille.

M. et Madame Boudreau, de Syracuse, N.Y., étaient de passage à Shawinigan lundi et mardi, en visite chez M. et Madame A. E. Guillemette.

M. Fréchette, secrétaire de la Commission des Liqueurs à Québec était de passage en notre ville la semaine dernière.

Grand-Mère

PERSONNEL

M. le Dr Bordeleau M.P.P. était à Grand-Mère samedi, de retour d'un voyage à Québec.

M. B. J. Gérin, résidant maintenant à Québec était de passage en notre ville lundi.

Madame Lajoie et Mlle Branchaud de Manchester, N.H., étaient en visite à Grand-Mère, la semaine dernière, les hôtes de la famille Beauchemin, rue Ste-Catherine.

M. et Madame J. A. Nicole ont visité des parents à Lévis et à St-Romuald.

M. C. E. Paquet est allé à Shawinigan Falls hier.

M. et Madame Lavallée sont de retour d'une promenade d'une semaine à Matane.

M. le magistrat Lacoursière est venu à Grand-Mère la semaine dernière pour présider le terme de la Cour.

M. H. A. Bédard, gérant de la Banque Canadienne Nationale est allé à Montréal la semaine dernière.

M. Charles Levack, de Ste-Anne de Beaupré était à Grand-Mère dimanche.

M. le Dr Dumont a passé une semaine de vacance à Gentilly.

M. et Madame Henri Dessaulles ainsi que M. et Madame Edgar Bournival étaient à Grand-Mère mardi soir.

M. le Dr Fiset est parti pour aller passer quelques semaines à sa maison d'été à St-Boniface.

M. A. E. Guillemette est allé à Québec hier.

M. Léo Aubin, de Winnipeg est en vacance dans notre ville pour une quinzaine, en visite chez ses parents, MM. J. A. Bourassa, Lucien Bourassa et chez Mlle Isola Bourassa au club Indiana, Lac des Isles.

M. et Madame Hormidas Maurais de St-Marc ainsi que Mlle Claire, Marie-Elise, Yvonne et Rita Vincent sont allés au Cap de la Madeleine ainsi qu'à Trois-Rivières, dimanche dernier, voir leur Freddy qui est à l'hôpital du Dr Normand.

M. et Madame Armand Ménard ainsi que M. et Madame Arthur Vincent sont allés aux Trois-Rivières mardi.

Mlle Alberte Beaudoin passe ses vacances dans sa famille à Champlain.

Mlle Yvonne Trudel et Jeanette Thelland sont parties pour

Auditorium

M. Aimé Dumaine est de retour d'une vacance de quelques semaines à Acton Vale.

Lundi-mardi 13-14 juil.

"NEW LIVES FOR OLD"
Comédie et News

Mercredi-judi 15-16 juil.

"SI JE ME REMARIE"
Comédie et Série

Vendredi-sam. 17-18 juil.

"LE LIT DORE"
Comédie Educational



Avec Juin commence la Saison d'Été

Venez de bonne heure, quand les fleurs alpines s'épanouissent sur les flancs des collines, et que les ruisseaux mettent partout une note gaie dans les paysages.

Venez dans les

Montagnes Rocheuses Canadiennes

en septembre, quand le feuillage prendra ses couleurs vives et que l'atmosphère sera d'une limpidité parfaite.

C'est l'endroit idéal pour vos vacances. Voyagez par les trains du Pacifique Canadien.

Pour plus amples renseignements, s'adresser

MUSICIENS
PROFESSEURS ou AMATEURS
PEUVENT AVOIR CHEZ

Madame DUGAL
43, 4e RUE

Musique, Chant, etc., en feuilles, cahiers, recueils.
A TRES BAS PRIX.

J. C. BLAIS
Peintre Etalagiste

Enseignes de tous genres
Tel. 355w

55 Rue Ste-Catherine, Grand-Mère.

Avez-vous besoin de

PORTES et CHASSIS

Si oui, adressez-vous à la meilleure manufacture de la Région

BARIL & FRERE
MARCHANDS DE BOIS

SPECIALITES: PORTES, CADRAGES, MOULURES, TOURNAGES, COLONNES EN PIN ROUGE DE LA COLOMBIE

1 et 3, Avenue de la Station, Shawinigan Falls

Attention spéciale accordée aux commandes par malle.

OUVERTURE du EAGLE CAFE
DIMANCHE, 12 JUILLET

Au No. 16, 5e Rue, Shawinigan Falls

Ce CAFE sera un des plus modernes de la ville

Le cuisinier est un homme de grande expérience.

SERVICE PARFAIT
UNE VISITE EST SOLLICITEE

Achetez une carte tel que modèle ci-contre
Valeur \$5.00 Pour \$4.50

05	25	25	25	25	25	25	20	20	20
05	BILLETS - \$5 for \$4.50 - TICKETS								
05	BON A TOUTE HEURE								
05	No. 16 5th - Shawinigan Falls								
05	EAGLE CAFE								
05	OPEN DAY AND NIGHT								
05	NOT TRANSFERABLE								
05	10	10	10	10	10	10	10	10	15

Reconnu le Meilleur depuis 1857

Sa Majesté Bébé mérite le meilleur

Gratuit—Livres des Bébés. Demandez à la Borden Co. Limited, Montréal, deux Livrets du Bien-Être du Bébé.

PACIFIQUE CANADIEN
NOUVEL HORAIRE

DEPART DE SHAWINIGAN POUR TROIS-RIVIERES:

6.15 A.M.	A
10.15 A.M.	C
1.30 P.M.	A
4.50 P.M.	C
10.00 P.M.	C

DEPART DE SHAWINIGAN POUR GRAND-MERE:

7.45 A.M.	A
9.15 A.M.	B
1.00 P.M.	C
3.45 P.M.	A
6.40 P.M.	A
7.40 P.M.	C

Renvois: A Tous les jours dimanche excepté,
B dimanche seulement,
C Tous les jours.

H. LADOUCEUR, Agent.